

Action 9 : Aménagements favorables à la faune : patrimoine bâti, passage à faune, diagnostic d'éclairage public, ...

Action en cours

Contexte et objectifs des actions

Suite à l'inventaire des espèces d'oiseaux dans le village d'Usseau (cf. action 1), cette opération vise à pérenniser la présence d'oiseaux, voire à attirer une population plus importante de certaines espèces emblématiques.

Partenaires



Rôle : animation auprès des enfants et conseils sur le type de nichoirs à fabriquer et les emplacements à privilégier.

Mise en œuvre des actions

Cette action, qui sera réalisée au printemps 2017, prévoit la construction et la pose de 20 nichoirs en régie communale en y associant les enfants pendant le temps des activités périscolaires. Les nichoirs seront installés dans le bâti du village.

Le projet est également de faire intervenir le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres (GODS) auprès des enfants pour faire découvrir les oiseaux présents sur le village d'Usseau, d'identifier les espèces à privilégier et l'intérêt d'installer des nichoirs.

Calendrier :

Cette action sera réalisée courant mars 2017 et clôturera ce premier programme d'actions TVB.

Actions de communication

Ce projet a été évoqué lors de la réunion de restitution des inventaires en octobre 2016 (cf. action 1).

Une communication spécifique après réalisation est envisagée dans le cadre du bilan de l'ensemble des opérations TVB réalisées par la commune.

Perspectives

Réflexion en cours : La commune envisage de fournir les plans des nichoirs auprès de la population intéressée pour une réalisation personnelle. Elle envisage également d'installer des poteaux à rapaces en concertation avec les agriculteurs.

En savoir plus sur la mise en œuvre du dispositif : [Bilan de la commune d'Usseau](#)